

Le *Fasseur* des *Cèdres*

REVUE MUNICIPALE | MUNICIPALITÉ DES CÈDRES | NO 50 | SEPTEMBRE 2019



**C'EST LA RENTRÉE
CONSULTEZ
NOS ACTIVITÉS**



WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
FACEBOOK.COM/MUNICIPALITEDESCEDRES



RAYMOND LAROUCHE
MAIRE



Monsieur Michel Proulx
District # 1



Monsieur Serge Clément
District # 2



Madame Aline Trudel
District # 3



Monsieur Bernard Daoust
District # 4



Monsieur Louis Thauvette
Secteur # 5



Monsieur Marcel Guérin
Secteur # 6

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Affaires municipales	5
Urbanisme	8
Service des incendies	9
Bibliothèque	10
Services récréatifs et communautaires	13
Nous joindre	16

Bonjour à tous,

Un autre bel été qui s'achève! J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous avez profité pleinement de cette belle saison et des atouts et activités de la Municipalité... piste cyclable, navette fluviale et son excursion, circuit patrimonial, pique-nique familial, les mercredis show, la Fête du Thuya, les parcs municipaux et ses équipements, et j'en passe!

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux citoyens ! Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la Municipalité pour être à l'affût de ce qui se passe dans notre Municipalité.

Voici donc un bref aperçu des dossiers traités depuis la sortie du dernier Jaseur en juin dernier.

Viaduc Saint-Féréol

Bien que la Municipalité ait été informée à la dernière minute du début des travaux de reconstruction du pont d'étagement du chemin Saint-Féréol, notre priorité a été d'exiger au ministère des Transports du Québec de réduire au minimum l'impact de la circulation sur nos routes et chemins. Nous sommes conscients des inconvénients qu'entraînent la nature de ces travaux mais nous sommes d'avis, comme tous les usagers de ce viaduc, que les travaux étaient rendus nécessaires pour la sécurité routière.



Décret concernant la zone d'intervention spéciale (ZIS) concernant les secteurs inondables au Québec

C'est avec beaucoup de soulagement que nous avons accueilli la publication d'une version révisée de la carte de la ZIS par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant le retrait total de la Municipalité des Cèdres comme secteur inondable au Québec.

Conseil local du patrimoine

Tout comme les élus municipaux, vous êtes soucieux à ce que Les Cèdres conserve son empreinte d'origine en préservant son patrimoine bâti. Pour se faire, le Conseil municipal a entériné la création d'un Conseil local du patrimoine en mai dernier. Cette instance a pour mandat de conseiller les élus sur tous les dossiers concernant la préservation du patrimoine de notre Municipalité. Les modalités entourant la création du Conseil local du patrimoine sont encadrées par la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec. On y mentionne notamment que les élus doivent consulter cette instance avant de prendre toute décision qui pourrait avoir un impact sur le patrimoine de la Municipalité.

Parcs Lucerne et Émile

Le réaménagement de ces deux parcs de quartier est maintenant terminé. Pour le parc Lucerne, un nouveau module, des balançoires et un sentier ont été aménagés, un investissement de 100 000 \$. Pour le parc Émile, un nouveau module, des balançoires parent/enfant, tables et bancs ont été installés dans le parc pour un investissement de 180 000 \$. Nous espérons que les tout-petits, petits et grands y trouveront beaucoup de plaisir ! De plus, la Municipalité des Cèdres est en planification pour le réaménagement d'une partie du parc Daoust à l'automne.

Patinoire parc Colibris

Des appels d'offres pour l'aménagement d'une patinoire au parc des Colibris ont été lancés au cours des dernières semaines. Un contrat a été octroyé pour la construction de

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

Consultez notre calendrier ainsi que les procès-verbaux des séances municipales au www.ville.lescedres.qc.ca



la dalle de béton et un second contrat pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire. Si le tout s'avère conforme, les travaux devraient être complétés au début de l'automne.

Installation de caméras au quai municipal et au Pavillon du quai

Suite à l'inauguration du Pavillon du quai, vous avez été nombreux à exprimer votre satisfaction et la beauté des lieux sur le Facebook de la Municipalité. Malheureusement, plusieurs incidents de vandalisme ont été constatés. Afin de préserver nos installations et d'assurer la quiétude et la sécurité des lieux, nous avons été contraints d'installer des caméras de surveillance au quai municipal ainsi qu'au Pavillon du quai. Des affiches indiquant la vidéo surveillance seront installées.

Lien cyclable entre le Haut-Chamberry et le Domaine Lucerne

Dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée offert par Hydro-Québec, la Municipalité s'est vue allouer une somme de 105 300\$. Rencontrant les objectifs du programme, un lien cyclable est en voie d'être complété près de la route 338 afin de permettre aux usagers de se rendre sur la piste cyclable Soulanges en toute sécurité.



Pavage de divers chemins

Un contrat a été accordé pour le pavage de diverses rues dans le secteur Sophie, des Chênes, des Noyers et Saint-Joseph.

Révision du plan d'actions de la Politique familiale

Voulant s'assurer que ses pratiques correspondent toujours aux besoins de la population, la Municipalité a procédé à la révision du plan d'action de sa politique familiale datant de 2014. La politique révisée a été adoptée en juin dernier. Ces actions visent à maintenir et bonifier, pour les familles et les aînés, le milieu de vie exceptionnel qu'est notre communauté.

Tennis de table extérieure (ping-pong)

Toujours dans l'objectif de diversifier les activités offertes à ses citoyens, nous vous invitons à essayer nos deux tables de ping-pong extérieures situées dans les parcs Optimiste et des Colibris. Pour le parc Optimiste, si vous n'avez pas de raquette ou de balle, il nous fera plaisir de vous en prêter gratuitement durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

La fin de l'été rime également avec la rentrée scolaire. Soyez prudents et particulièrement vigilants aux abords de l'école Marguerite-Bourgeoys qui bourdonne d'agitation chaque matin. Beaucoup de parents viennent porter leur enfant à l'école et le stationnement face à l'Église est utilisé comme débarcadère. Nous demandons aux automobilistes de bien respecter la vitesse de la zone écolière et céder le passage aux enfants et parents qui utilisent la traverse de piétons devant l'école.

Je vous souhaite un automne tout en couleur !

N'oubliez pas de consulter les procès-verbaux sur le site internet pour connaître les différents projets et dossiers en cours. Votre présence aux séances municipales est également très appréciée et une période de question vous est également allouée !

Bonne rentrée !

Raymond Larouche, maire

À tout vent

À la recherche de Zéphyr

ACTIVITÉS :

- Essai du Flyboard
- Initiation au Kayak
- Et plusieurs autres activités pour la famille
- Tour de catamaran
- Maquillage

Dimanche 15 septembre
De 10 h à 15 h
Au Quai Municipal



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU **RAPPORT FINANCIER**, DU **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL** ET DU **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

À tous les citoyennes et citoyens,

Tel que le prévoit la loi 122, c'est avec plaisir que je dépose les faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du vérificateur externe et ce en date du 11 juin 2019. Dans cette optique, nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, un portrait succinct des finances de votre Municipalité.

1. Les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice au 31 décembre 2018

Pour l'année 2018, dont les états financiers ont été déposés en avril dernier, les finances de la Municipalité se résumaient ainsi :

- Des revenus de 9 722 366 \$;
- Des dépenses et affectations nettes de 9 363 462 \$;
- Un excédent net de l'exercice financier de 358 904 \$;
- Un surplus accumulé au 31 décembre 2018 de 2 383 297 \$;
- Une dette à long terme de 9 131 300 \$, soit une baisse de 9,45 % par rapport à l'année 2017.

Évaluation imposable au 1^{er} janvier 2018 : 844 222 100 \$

Facteur comparatif : 1,00

Taux des taxes foncières : 0,607 \$ le 100 \$ d'évaluation

Dans le cadre de ses activités financières de l'année 2018, la Municipalité a versé 20,9 % de ses revenus en quotes-parts aux organismes suivants pour un montant total de 2 029 315 \$:

Municipalité régionale de Comté : 641 354 \$

Agence métropolitaine de transport : 80 019 \$

Communauté métropolitaine de Montréal : 138 764 \$

Sûreté du Québec : 1 169 178 \$

2. Rapport de l'auditeur pour l'année 2018

Le rapport financier 2018, pour l'exercice qui se termine le 31 décembre, a été déposé par le secrétaire-trésorier au Conseil municipal du 9 avril 2019 dans le respect de la loi. Il était accompagné du rapport de l'auditeur indépendant Poirier & Associés. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Cèdres au 31 décembre 2018 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. Dépôt de la liste des contrats (site internet)

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, nous déposons en annexe de ce rapport, la liste de tous les contrats à partir du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 comportant une dépense de 25 000 \$ et plus que la Municipalité des Cèdres a octroyés ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même entrepreneur/fournisseur et dont l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

QUALITÉ DE L'EAU DES PUIITS PRIVÉS

Plusieurs citoyens de notre Municipalité consomment de l'eau provenant d'un puits privé. En Montérégie, cette situation touche environ 200 000 personnes.

Saviez-vous que peu de propriétaires vérifient régulièrement la qualité de l'eau de leur puits ? Pourtant, l'apparence de l'eau ne garantit pas sa qualité. Il est important pour les propriétaires de puits privés de s'assurer que leur eau est potable notamment en faisant analyser la qualité microbiologique (ex : *E. coli*) idéalement deux fois par année et aussi la qualité chimique à au moins une occasion.



RÉSIDUS ALIMENTAIRES (BAC BRUN)

Avec l'arrivée du bac brun, nous pouvons changer nos habitudes de tri pour être davantage en accord avec le cycle de la nature.

2 QUESTIONS SIMPLES À SE POSER !

- 1 Est-ce que ça se mange ?
(ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange)
- 2 Est-ce que c'est du papier ou du carton souillé par des aliments ?

Oui ! Alors vous pouvez le déposer dans votre bac brun.

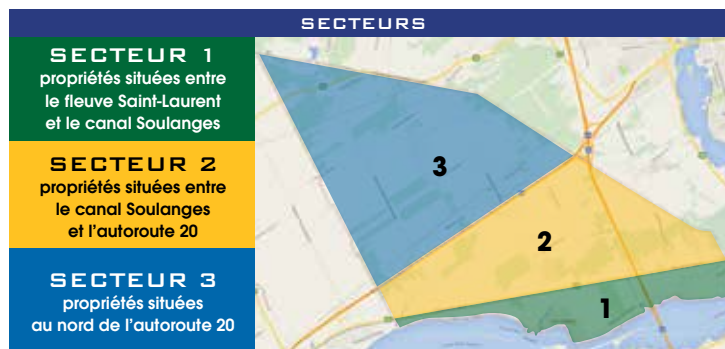
Merci de participer à la collecte de résidus alimentaires et d'effectuer les bons choix pour maximiser l'efficacité du compostage !
visitez le www.ville.lescedres.qc.ca



Du bac à la terre
Collecte des résidus alimentaires

COLLECTES DE BRANCHES

Le service de collecte et déchiquetage des branches d'arbres est offert quatre (4) fois par année. La collecte et le déchiquetage des branches s'effectuent par secteur aux dates indiquées au tableau suivant selon le découpage du territoire illustré au plan ci-après :



COLLECTE SEPTEMBRE

Semaine du 9 septembre : secteur 1
Semaine du 16 septembre : secteur 2 et 3

COLLECTE NOVEMBRE

Semaine du 4 novembre : secteur 1
Semaine du 11 novembre : secteur 2 et 3

- Les branches doivent être déposées au plus tard la veille de la collecte;
- L'extrémité dont le diamètre est plus large vers la rue;
- Le diamètre de la branche doit avoir un maximum de 10 cm (4 pouces);
- Regroupées et empilées sur une hauteur n'excédant pas 1m (3.2 pi) et une longueur d'au plus 4 m (13.2 pi);
- Les bûches, souches, pierres et racines ne sont pas acceptées;
- Les branches ne doivent pas être attachées;
- Les arbustes, tailles de haies, de chèvrefeuilles ou de cèdres ne sont pas ramassés.



COLLECTE DE FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

Dans le but de remédier au manque d'espace dans les bacs de matières résiduelles (bac noir), quelques collectes additionnelles de résidus verts ont été ajoutées cette année. Les dernières collectes auront lieu les **lundis 2 et 16 septembre 2019**.

Les collectes régulières de l'automne ont lieu les **lundis 28 octobre, 11 et 25 novembre 2019**.

Seuls les feuilles, résidus verts (gazon, résidus de jardins, etc...) sont acceptés et **SEULEMENT DANS LES SACS DE PAPIER** (les sacs de plastiques ne seront pas ramassés). Ils doivent être en bordure de la rue avant 7 h le jour de la collecte.



VOUS CHERCHEZ DE QUELLE FAÇON VOUS DÉBARRASSER D'UNE MATIÈRE ?

Tricycle est un outil intelligent et facile à utiliser qui permet à tous les citoyens de la MRC de faire une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Selon la matière dont vous devez disposer et votre lieu de résidence, Tricycle vous présentera sur

une carte ou sous forme de liste tous les lieux de disposition possibles, incluant les différents services de collecte de votre municipalité.



Pour plus d'information sur la gestion des matières résiduelles dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, visitez www.tricycle-mrcvs.ca



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES HIVERNAUX

Nous vous rappelons que les abris d'autos temporaires hivernaux sont autorisés à partir du 15 octobre et qu'ils doivent être démantelés complètement, y compris les structures supportant la toile, au plus tard le 15 avril.

ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT ET CLIENTS :

N'OUBLIEZ PAS QU'UN PERMIS EST REQUIS

Depuis 2018, en vertu du règlement 424-2018, les entrepreneurs en déneigement qui interviennent sur le territoire de Les Cèdres doivent se munir d'un permis en déneigement au coût de 50 \$ par année et valide du 1^{er} septembre au 30 août de l'année suivante. Un montant de garantie de 500 \$ est exigible et remboursable après le 15 avril. Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Chantal Tremblay, agente aux communications.

En tant que propriétaire, la Municipalité vous demande de vous assurer que l'entrepreneur retenu pour effectuer le déneigement de votre aire de stationnement soit muni d'un permis délivré par la Municipalité.

Vous trouverez dans le site Internet une liste à jour des entrepreneurs reconnus.

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

L'année tire à sa fin et il reste des fonds dans les enveloppes budgétaires attribuées aux programmes de subventions offertes par la Municipalité pour acquérir un récupérateur de pluie, planter un arbre ou rénover vos propriétés :

- 50 % de remise à l'achat d'un ou deux barils récupérateur d'eau de pluie pour un maximum de 40 \$ par baril
- 50 % de remise à l'achat et la plantation d'un arbre pour un maximum de 75 \$
- 25 % des frais de plus de 5 000 \$ pour des travaux de rénovation admissibles sur les bâtiments principaux retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour un maximum de 2 500 \$
- 25 % des frais de plus de 5 000 \$ pour des travaux de rénovation admissibles sur les bâtiments principaux situés dans le noyau villageois retenus pour un maximum de 5 000 \$
- 50 % des frais professionnels pour la préparation d'une esquisse illustrant une intervention sur un bâtiment admissible pour une subvention pour des travaux de rénovation pour un maximum de 500 \$

- 50% des frais de rénovation ou construction d'une enseigne située sur les chemins sur les chemins du Fleuve et Saint-Féréol et dans le noyau villageois pour un maximum de 500 \$.

La réglementation encadrant l'affichage a été modifiée et certains propriétaires ont l'obligation de remplacer leurs enseignes. Pour ces cas particuliers, la Municipalité accorde une subvention en :

2019 : 75 % des frais pour le remplacement de l'enseigne pour un maximum de 2000 \$

2020 : 50 % des frais pour le remplacement de l'enseigne pour un maximum de 1500 \$

2021 : 50 % des frais pour le remplacement de l'enseigne pour un maximum de 750 \$

Pour vérifier les modalités de ces différents programmes, rendez-vous sur notre site internet ou communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 452-4651 poste 225.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

JOURNÉE PORTE OUVERTE DU SERVICE DES INCENDIES

12 octobre de 10 h à 15 h



FOYERS EXTÉRIEURS

Les normes suivantes doivent être respectées :

- Seuls les foyers extérieurs préfabriqués, et conçus spécifiquement à cet effet sont permis;
- Les foyers extérieurs doivent être installés de façon permanente, sur une surface incombustible;
- Tous les foyers doivent être entièrement entourés de pare étincelles (grillage) et doivent être pourvus d'une cheminée, elle-même munie d'une grille pare étincelles;
- Un seul foyer extérieur par terrain;
- Les foyers doivent être situés à une distance sécuritaire d'un minimum de 5 mètres (16 pieds) de tout bâtiment (maison, cabanon, etc.), au moins 3 mètres (10 pieds) de tous matériaux combustibles et à 4 mètres (13 pieds) des limites de propriété;
- En aucun cas les foyers peuvent être utilisés sur une galerie, une véranda, un balcon ou toute autre construction combustible;
- Éviter l'utilisation lors de vents atteignant une vitesse supérieure à 20 km/h;
- Éviter de placer les foyers sous les lignes et servitudes aériennes;
- Ne jamais laisser un appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne;
- Brûler que du bois prévu à cet effet. Les résidus de matériaux de construction, les déchets divers ainsi que les feuilles des arbres, ne peuvent être brûlés dans ce type d'installation. En tout temps, le service de sécurité incendies peut demander d'éteindre le feu en raison de plaintes ou de non-respect de la réglementation;
- Il est prohibé, en tout temps, de créer une fumée dont la densité est nuisible à la viabilité et à la santé publique.

Pour tous renseignements supplémentaires, communiquez directement avec le Service de sécurité des incendies au 450 452-4651, poste 231 (pour urgences 9-1-1).





BIBLIOTHÈQUE GABY-FARMER-DENIS

DÉCOUVREZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU
<http://www.mabibliotheque.ca>

HORAIRE

Dimanche	Fermé
Lundi	10 h – 16 h
Mardi	10 h – 20 h
Mercredi	15 h – 20 h
Jeudi	10 h – 20 h
Vendredi	10 h – 16 h
Samedi	9 h – 12 h (midi)



Prenez note que la bibliothèque
sera ouverte le lundi,
2 septembre 2019,
Fête du travail et le lundi
14 octobre 2019,
Fête de l'Action de grâces

141, rue Valade, Les Cèdres

Tél : 450 452-4250 • Téléc. : 450 452-2860

Courriel : biblio@ville.lescedres.qc.ca

Facebook : [https://fr-ca.facebook.com/](https://fr-ca.facebook.com/bibliolescedres/)

[bibliolescedres/](https://fr-ca.facebook.com/bibliolescedres/)



CHUTE À LIVRE

Disponible en tout temps à gauche de la porte d'entrée principale de la bibliothèque, vous pouvez déposer vos documents dans la chute à livre. Les jeux de sociétés et les dons de livres doivent être remis au comptoir de service de prêt aux heures d'ouverture.

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Nouvelle sélection
à chaque semaine!

Venez y découvrir des merveilles!



BOÎTE À LILI

Les «boîtes à lire» installées dans les parcs Sophie, Émile, Quai municipal, Daviau et Chambrery ont eu un franc succès. Durant la première semaine de septembre, elles seront entreposées pour revenir embellir et animer nos parcs l'an prochain.

ABONNEMENT

Comment s'abonner ?

à la **BIBLIOTHÈQUE** ou **EN LIGNE** : services à distance seulement

Ce type d'abonnement vous donnera droit à : l'emprunt de livres numériques;

- l'accès à distance aux revues, journaux et bases de données;
- l'accès à distance à des cours de langues, de bureautique, de multimédia, de technique de frappe au clavier, d'apprentissage de la lecture pour les enfants de 4 à 8 ans;
- l'écoute de musique en ligne;
- la consultation d'encyclopédies et dictionnaires;
- l'accès à des mots croisés;
- la consultation de « Mon dossier » et la modification de votre mot de passe;
- etc.

Pour obtenir l'accès uniquement aux services à distance, remplissez le formulaire d'abonnement en ligne au www.mabibliotheque.ca





La bibliothèque accepte avec plaisir les dons de documents. Nous acceptons les livres récents publiés au cours des dix dernières années.

Nous n'acceptons pas les livres publiés il y a plus de dix ans, les livres universitaires ou d'informatique, les revues ou les journaux.

VIVRE UNE RETRAITE BRANCHÉE ! FORMATION GRATUITE AU COURS D'IPAD3 NIVEAU 1 EN OCTOBRE 2019

Une série de dix cours pour apprendre à utiliser la tablette électronique. Découvrez tous les secrets du iPad et ses multiples usages.

Formation gratuite pour les adultes de 50 ans et plus.
Réservez tôt ! Place limitée.
Inscription 450 452-4250 P. 221



JEUX DE SOCIÉTÉS

Que ce soit pour s'amuser les jours de pluie ou encore jouer aux échecs de façon géante, venez découvrir notre belle collection de jeux de société à utiliser en consultation sur place ou en prêt.

ANIMATION

LE BIBLIO BAMBIN ET L'HEURE DU CONTE

L'heure du conte et le biblio bambin seront de retour dès septembre. Surveillez la nouvelle programmation complète dès septembre.

Pour toutes nos activités, consultez le site internet mabibliotheque.ca/cedres ou la page Facebook de la bibliothèque ou composer 450 452-4250, poste 223.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Comme à tous les étés, le Club de lecture d'été TD a suscité un grand engouement. Afin de souligner la fin des activités, plusieurs tirages ont eu lieu et une activité récompense a été organisée à la fin du mois d'août. Les noms des gagnants seront affichés à la bibliothèque. Merci à tous et à toutes et à l'an prochain!



TENTE À LIRE

UN GRAND SUCCÈS POUR CETTE TROISIÈME SAISON DE LA TENTE À LIRE DANS NOS PARCS.
MERCÌ À TOUS ET À L'AN PROCHAIN!



ANIMATIONS

Les journées de la culture

**SAMEDI LE 28 SEPTEMBRE
2019 À 10 H**

HEURE DU CONTE SPÉCIALE INVITÉE JOHANNE LEVAC, AUTEURE

Une auteure qui a longtemps vécu dans Soulanges, et qui a enseigné au primaire à des enfants de Les Cèdres et de Rigaud. Un rendez-vous à ne pas manquer!



SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 À 9 H 30



Atelier de découverte musicale gratuit pour la famille
Anne Guilbault, musicothérapeute

<http://www.salvadorquedes.com/guilbault-musicotherapie/>
VENEZ VOUS AMUSEZ EN GRAND NOMBRE!

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

La Ribouldingue
est en ville



Vendredi 20 septembre de 18 h 30 à 21 h
à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque
Du plaisir pour toute la famille!

À SURVEILLER

SEPTEMBRE

Tricot-thé



OCTOBRE : Dans le cadre
de La semaine des bibliothèques
publiques du Québec

Rencontre d'auteure, **Guylaine
Guay** chroniqueuse, comédienne
et animatrice québécoise.
C'est un rendez-vous!



EXPOSITIONS

EXPOSITIONS d'œuvres d'art à la bibliothèque et à la salle multifonctionnelle

La Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis dispose d'une salle d'exposition où elle présente des œuvres d'artistes professionnels ou semi-professionnels de toutes disciplines en arts visuels.

Les artistes qui exposent à la bibliothèque profitent quotidiennement de la circulation des abonnés de la bibliothèque, des élèves et des enseignants

Les artistes et groupes d'artistes de la région intéressés à exposer peuvent nous rejoindre au 450 452-4250 p. 222



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

CLUB DE BADMINTON DES TROIS-LACS

Le Club de Badminton des Trois-Lacs (CBTL) est à la recherche de joueurs/ses pour sa prochaine saison 2019-20.

Voici les informations importantes :

- Calibre de jeu : intermédiaire-avancé
- Match de double, 6 terrains
- Coût par joueur : 185 \$
- Horaire : mercredis de 20 h à 22 h
- Où : Gymnase de l'École secondaire de la Cité des jeunes située au 2580 rue Paul Gérin-Lajoie à Vaudreuil-Dorion, QC
- Début de saison : 4 septembre 2019**
- Fin de saison : 27 mai 2020
- À l'exception : 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020
- Total de 37 soirées (soit 5 \$ par soirée!!)
- Soirée spéciale « familiale » : 4 mars 2020
- Un chandail du club sera remis par inscription.
- Les volants de nylon Yonex Mavis 350 jaunes sont fournis.

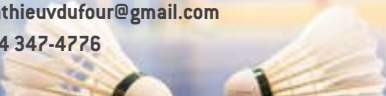
**la date de début pourrait changer.

RSVP ASAP, premier arrivé, premier servi

N.B. la première soirée d'essai est gratuite!

Pour de plus amples informations, je vous invite à communiquer avec moi.

Mathieu Dufour, responsable du CBTL
mathieuvdufour@gmail.com
514 347-4776



COURS DE YOGA

Session automne 2019
Les Cèdres, Pavillon des Bénévoles



YOGA SUR CHAISE
Les mardis de 13h30 à 14h30



HATHA YOGA DOUX
Les mercredis de 19h00 à 20h00

Session de 12 semaines / Débutant le 10 septembre 2019
Coûts : 150\$/session

Inscriptions en cours : Mélanie, 514-248-7527, melayoga26@gmail.com

ZUMBA ET DJAMBOOLA



Venez essayer les séances de Zumba. Un mélange savoureux et rythmé, fait de danses latines, africaines et d'autres musiques du monde. C'est très amusant, on ne s'ennuie pas ici. C'est LA FOLIE !!! Musique entraînante, ambiance de club, cris de motivation et beaucoup de sourires pour une ambiance stimulante !!! Ainsi, la motivation et le plaisir d'aller s'entraîner vient tout seul.

Djamboola-Zumba : samedi 10 h - 11 h 30

Zumba Lundi 17 h -18 h 30

Session de 15 semaines 2 septembre au 21 décembre 2019

Lieu : Pavillon des Bénévoles au 145 rue Valade, Les Cèdres

Accessoires : Tapis de yoga, souliers de course, serviette et bouteille d'eau

Durée : 1 h 30/cours

Coût : 16 \$/cours

Joël Bolduc-Bissaolo, Instructeur certifié et coach en nutrition

jojo_0713@live.ca

450 802-7329

Facebook : @JojoFitness

www.djamboola.com www.zumba.com

LIGUE FÉMININE DE VOLLEYBALL LES CÈDRES

Les dynamiques joueuses de la ligue féminine de volleyball Les Cèdres se rencontrent tous les mercredis soirs, de 19 h 30 à 21 h 30, au gymnase de l'école Marguerite-Bourgeois. La saison commence le 11 septembre et la ligue recherche présentement des joueuses régulières ou occasionnelles, de calibre A ou B.

Pour plus de détails ou pour nous signaler votre intérêt, contactez Nadine Francoeur au 450 452-2837. Vous pouvez aussi visiter notre page Facebook : www.facebook.com/lescedresvolleyball.



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX



Gymini

- Gymnastique artistique
- Cheerleading
- Gymnastique acrobatique
- Parkour
- Tumbling
- Cirque
- Développement moteur

Les citoyens des Cèdres bénéficient d'un rabais de 30 \$
Inscriptions à la session d'automne à partir du 5 août

www.clubgymini.org

VISITEZ L'ATELIER DE SONIA ISABELLE, ARTISTE VISUELLE

Une première participation de tournée d'ateliers pour l'artiste de Les Cèdres, Sonia Isabelle. En effet, les 21, 22, 28 et 29 septembre prochain, entre 10 h et 16 h, vous pourrez visiter son atelier, admirer ses œuvres et discuter avec l'artiste. C'est une première pour la Tournée des ateliers de Hudson et des environs d'accueillir une artiste hors du circuit habituel, jusqu'alors réservé aux artistes de Hudson et sa région très rapprochée.

Les visites de l'atelier, situé à même la résidence du 369 rue des Chênes, sont sans frais ni réservation. Pour plus d'information sur l'artiste, visitez soniaisabelle.ca

ATELIERS PARENT-ENFANT

Christine Bourget, éducatrice à l'enfance

ATELIERS PARENT-ENFANT pour développer les habiletés sociales et d'autocontrôle de vos petits trésors. Les ateliers reposent sur les programmes Brindami et Pedayoga amenant votre enfant à trouver le calme, le lâcher-prise et la concentration tout en développant une estime de soi positive dans le développement de ses habiletés sociales (empathie, entraide, écoute), de communication et d'expression de ses émotions et de maîtrise de ses pulsions (autocontrôle). Destinés aux enfants âgés entre 2-5 ans accompagnés de son parent

Les samedis aux 2 semaines 10 h à 10 h 45

Session de 7 ateliers du 21 septembre au 14 décembre 2019
Lieu : Pavillon des bénévoles, 145, rue Valade, Les Cèdres
Accessoires : Vêtements souples, tapis de yoga, bouteille d'eau
Coût : 50 \$

Inscription sur place le 21 septembre ou par courriel
c-bourget@hotmail.com

ECOLE R&D ETHIER JIU-JITSU

**NOUVELLE
SAISON 2019-2020**

DÉBUT **2019-2020**

40\$/mois
Prix familiale

Soirée d'inscription
mardi le 3 septembre 18h30 à 20h

Établi aux Cèdres
depuis + de 30 ans

Facebook
AJJS - R&D Éthier Jiu-Jitsu

Opti-Centre Les Cèdres
19 rue St-Joseph, Les Cèdres
(Gymnase en arrière de l'école Marguerite-Bourgeoys)

COURS POUR ADULTES ET ENFANTS (4ANS+)

MARDI	- ENFANTS :	18H30 à 19H30
	- ADULTES :	18H30 à 20H15
SAMEDI	- ENFANTS :	9H00 à 10H00
	- ADULTES :	9H00 à 11H00

Kyoshi, Dominique Éthier, 7e DAN 450-452-4891
Shihan, Martin St-Jean, 5e DAN 450-452-0108

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE DES ÂÎNÉS DE SOULANGES

Le Centre communautaire des aînés de Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Services :

- Popote roulante
- Vente de mets surgelés
- Journée d'activités pour 50 ans et plus
- Exercices : Vie active !
- Programme « Musclez vos méninges »
- Nouveauté : Yoga sur chaise



Nous sommes situés au 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe.

POUR INFORMATIONS OU POUR S'INSCRIRE

À L'UN DE NOS SERVICE :

Tél : 450 265-3548 ou 1.855.510.3548

mdasoulanges@outlook.com



ORGANISMES D'ENTRAIDE ET ORGANISMES LOCAUX

MDJ LES CÈDRES

La MAISON DES JEUNES LES CÈDRES C'est bien plus qu'un lieu de rassemblement, c'est un milieu de vie dynamique où fourmillent toutes sortes d'activités et de projets : ateliers culinaires, plein air, ateliers de compostage, sorties, tournois, activités sportives, jeux de sociétés, rencontres etc.

Si tu as entre 11 et 17 ans viens faire ton tour !!

Vous pouvez nous suivre sur facebook :
<https://www.facebook.com/mdj.lescedres>

Un énorme merci aux citoyens pour leurs dons de contenants consignables. Notre bouteille-o-thon fut un énorme succès!

Sachez que dès l'automne, La Maison des jeunes Les Cèdres reprendra ses heures d'ouvertures saisonnières.

Mercredi/Jeudi : 18 h à 21 h

Vendredi/Samedi : 18 h à 22 h

**Pour plus d'informations, contactez Marie-Eve Pelletier
Directrice Générale, MDJ Les Cèdres 450 452-0215**

L'ACTUEL

Depuis plus de 35 ans, L'Actuel joue un rôle primordial dans la communauté en aidant les personnes en difficulté, les familles, les aînés, les malades chroniques, les personnes convalescentes ou handicapées ainsi que les organismes de Vaudreuil-Soulanges. Vous avez besoin d'aide? Contactez-nous.

**88, rue Adèle, Vaudreuil-Dorion www.lactuel.org 450 455-3331
www.facebook.com/LActuelCentreActionBenevole**



CLUB OPTIMISTE LES CÈDRES

La programmation pour la saison 2019-2020 n'étant pas encore complétée, voici les grandes lignes de nos projets pour l'automne 2019.

Le projet Trottibus sera mis en marche dès que nous aurons les noms des jeunes marcheurs et la permission des parents.

Nous formerons les nouveaux comités pour l'élaboration des différents concours pour les jeunes de l'école. Nous prévoyons les concours suivants, art de s'exprimer, jeune poète, dictée optimiste. Nous regardons la possibilité d'autres concours.

Il y aura le dévoilement d'une plaque pour le parc Optimiste avec une date à déterminer.

Le marché de Noël est dans nos projections, sans oublier la vente de notre succulent gâteau Optimiste.

Voici un bref aperçu pour le début de notre année optimiste.

Gilles Lirette, Club Optimiste Les Cèdres

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ST-JOSEPH-DE-SOULANGES

Voici les activités les plus importantes et qui méritent d'attirer votre attention pour l'église de St-Lazare et de St-Joseph Les Cèdres.

Inscription au parcours de catéchèse vendredi 6 septembre de 15 h à 19 h, à St-Lazare, au sous-sol de l'église et pour Les Cèdres, au local de catéchèse de 9 h 30 à midi

Pèlerinage au cimetière : dimanche le 26 août à 14 h à Saint-Lazare
Dimanche 8 septembre à 14 h de Les Cèdres

Dimanche de la catéchèse : le 22 septembre dans les deux communautés. Au cours de cette célébration, il y aura envoi en mission des animateurs et animatrices des parcours de catéchèse.

Fête des couples : samedi 19 octobre à l'église de Saint-Lazare à la messe de 17 h. Nous soulignons les anniversaires de mariage par tranche de 5 ans. Apportez-nous vos photos.

Journée spaghetti : (Date à déterminer) : au Pavillon Récréatif des bénévoles de 11 h à 19 h.

Bouffe en fête : au profit du projet Solidarité Pérou : dimanche le 17 novembre vente des petits plats cuisinés par des membres de la communauté au sous-sol de l'église de St-Lazare de 10 h à midi.

Célébrations de Noël : St-Lazare :

24 décembre : 19 h - 22 h - minuit;

25 décembre : 10 h 30

Les Cèdres : 24 décembre : 17 h - 20 h 30

25 décembre : 9 h

Chorales : St-Lazare : Adultes : Mme Nathalie Turcotte 450 424-9344

Jeunes : Mme Vanessa Martel 514 984-3459

Les Cèdres : Mme Lucie Beaulieu 450 452-0276

Pour plus d'informations consulter le cahier de la dime que vous recevrez par la poste sous peu. Si vous ne le recevez pas, communiquez avec nous sans délai.

Veillez prendre note que tous les services offerts à la paroisse sont en français seulement.

REPAS PARTAGÉS LES CÈDRES

L'été est déjà terminé, les prochains repas sont :

Mardi 1^{er} octobre 2019

Mardi 5 novembre 2019

Mardi 4 décembre 2019

Bienvenue à tous les aînés sur réservation seulement.

Inscription en Septembre 2019

Téléphone : 450 452-4287

Denise D. Proulx présidente



MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

1060, CHEMIN DU FLEUVE
LES CÈDRES (QUÉBEC)
J7T 1A1

TÉLÉPHONE..... 450 452 4651
TÉLÉCOPIEUR..... 450 452 4605

BIBLIOTHÈQUE ... 450 452 4250

PRESBYTÈRE 450 452 4334

POLICE 450 310 4141
*4141 (CELLULAIRE)

PROBLÈME
ÉGOUT / AQUEDUC /
VOIE DE CIRCULATION..... 311

INFO-SANTÉ 811

URGENCE..... 911

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA
INFO@LESCEDRES.QC.CA

**MARCHÉ
DE NOËL**

MUNICIPALITÉ DES CÈDRES

**Samedi le 7 décembre se tiendra
le Marché de Noël de 10 h à 16 h**

au Pavillon des Bénévoles (145, rue Valade, Les Cèdres)

Pour toutes informations supplémentaires,
vous pouvez contacter Anne-Marie Déziel
Téléphone : 450 452-4651 poste 258
Courriel : amdeziel@ville.lescedres.qc.ca



Imprimé sur du papier
recyclé Enviro100

WWW.VILLE.LESCEDRES.QC.CA